

COMITE DIRECTEUR - PV N° 2 REUNION DU 8 AVRIL 2000

Réunion tenue au siège de la FFA

PRESIDENCE : PHILIPPE LAMBLIN

PRESENTS : MMES SUZANNE CATHIARD - ANNIE LAURENT - ODILE LESAGE
MM. BERNARD AMSALEM - JEAN-CLAUDE AVRIL - ALAIN BULOT - LIONEL CACAULT - SYLVAIN COLLETTE - RENE COMORETTO - JEAN DAHM - PIERRE DELACOUR - MICHEL DEVAUX - EDOUARD ESKENAZI - JEAN-PIERRE FOURNERY - GUY GODBILLON - MARCEL GOMEZ - GERARD HERTRICH - FRANÇOIS LABARRE - HENRI LAPIERRE - PIERRE-YVON LENOIR - GUY MANFREDI - ANDRE MARTRE - HENRI PERROT - CHRISTIAN PREVOST - CHRISTIAN ROGGEMANS - LUCIEN SAINTE-ROSE

ASSISTENT : Mlle DANIELLE DEBAYE
MM. PIERRE DASRIAUX - GUY DECOCK - RICHARD DESCOUX - MICHEL FARDOU (PYR) - FERNAND GASIGLIA (C-A) - JEAN-PIERRE GERVAIS (F-C) - GÉRARD GOUNON (LYO) - JEAN GRACIA - MICHEL HUERTAS (COR) - LOUIS PLAGNOL (LAN) - GEORGES POCHON (NPC) - HERVÉ RACT-MADOUX - ANASTASE SEVASTOS - ALAIN SPIRA (FFA) - DIDIER VAREECKE (BRE) - FRANÇOIS VIGNEAU (Délégué du MJS) - JEAN-CLAUDE VOLLMER

EXCUSES : MM. DANIEL ARCUSET (Pouvoir à G. MANFREDI) - PAUL BENARD (Pouvoir à F. LABARRE) - JEAN-JACQUES COURT (Pouvoir à G. HERTRICH) - GABRIEL ERCKELBOUT (Pouvoir à S. CATHIARD) - MICHEL MARLE (Pouvoir à A. LAURENT) - DR. JACQUES PRUVOST - BENOIT ZWIERZCHLEWSKI (Pouvoir à P. LAMBLIN)

ABSENTS : MME FREDERIQUE QUENTIN
MM. JIMMY COCO - ANDRÉ JAFFORY

Ouverture de la réunion à 10 heures

A l'ouverture de la réunion, le Président PHILIPPE LAMBLIN demande au Vice-Président GUY MANFREDI d'indiquer quels sont les membres excusés et les pouvoirs transmis, puis le Directeur Administratif JEAN GRACIA cite les quelques points qui ont été ajoutés à l'ordre du jour.

PHILIPPE LAMBLIN a le plaisir d'accueillir, au nom de tous, MICHEL HUERTAS, nouveau Président de la Ligue de Corse, et JEAN-PIERRE GERVAIS, nouveau Président de la Ligue de Franche-Comté, et les invite à se présenter.

MICHEL HUERTAS est Président de Club à Ajaccio et Président du Comité Départemental de la Corse du Sud ; il était également, précédemment, Trésorier de la Ligue de Corse ; il vient d'en devenir le Président après la démission de JEAN-FRANÇOIS DEVAUX-SCAMARONI. Il entreprend une réorganisation de l'administration de la Ligue et souligne l'intégration de l'athlétisme corse à l'athlétisme français.

JEAN-PIERRE GERVAIS était déjà Vice-Président de la Ligue de Franche-Comté et il succède à GERARD DEBOICHET qui a démissionné.

1.- ADOPTION DU P.V. N° 1 DU 22 JANVIER 2000

GUY MANFREDI indique que trois rectifications ont été demandées :

- **Page 4** : le Président GUY GODBILLON souhaite rectifier l'indication de l'avis donné par la Commission à propos de la création d'un **Critérium National Ekiden Vétérans** proposé par la CNV. En effet, la CNCHS émet un avis favorable pour l'organisation d'un tel Critérium, à titre expérimental et à l'occasion d'un Ekiden régional qualificatif.
- ➔ **Le Comité Directeur approuve à l'unanimité l'avis donné par la CNCHS.**
- **Page 5** : modification de l'Article 7.1 des Règlements Généraux, concernant l'âge des Seniors Femmes, lire : de **23** à 34 ans (et non de 29 à 34 ans).
 - **Page 10**, au paragraphe 7.- QUESTION DIVERSE, concernant l'avenir de la CSR fédérale évoqué par son Président PIERRE DASRIAUX, il a été indiqué par erreur : "Avenir de la CSO" et "Le Président de la CSO PIERRE DASRIAUX...". Il s'agissait bien de la Commission des Statuts et Règlements (CSR).
- ➔ **Compte tenu de ces rectifications, le Comité Directeur adopte à l'unanimité le Procès-verbal n° 1 du Comité Directeur du 22 janvier 2000.**

2- INTERVENTION DU PRESIDENT PHILIPPE LAMBLIN

Après une saison hivernale convenable et dont le DTN va évoquer le déroulement et les principaux résultats, nous entrons dans la dernière période de l'Olympiade qui va nous conduire aux JO de Sydney en septembre.

☞ Championnats du Monde 2003

Ils viennent de nous être accordés par le **Conseil de l'IAAF** que nous avons invité à se réunir à Paris.

Le dossier de candidature a été présenté par le Président de la FFA avec une délégation composée de Mme la Ministre de la Jeunesse et des Sports, du Président du Conseil Régional d'Ile-de-France, du Vice-Président du Conseil Général de la Seine Saint-Denis, du Maire de Paris, du Maire de Saint-Denis, du PDG de la RATP et du Directeur Général du Consortium.

Le lundi 3 avril, l'accord du Conseil de l'IAAF a été unanime et aucune question n'a été posée.

Il convenait de remercier tous les acteurs de notre candidature et l'IAAF et cela a été fait, par courrier particulier et par une campagne de communication "**Merci 2003**" par affiches et dans de grands journaux dont *L'Equipe*, comportant la photo de quelques athlètes parmi nos meilleurs ambassadeurs.

Il va falloir, désormais, s'assurer que les 200 millions de francs nécessaires et budgétisés seront bien rassemblés, avec l'aide de l'Etat, des Collectivités et des Partenaires et avec des prévisions raisonnables de recettes au Stade.

Le **Comité d'Organisation** sera formé dès après les JO de Sydney et son Président ne pourra pas être en même temps le Président de la FFA. Il ne pourra pas s'agir d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) dont le fonctionnement, notamment financier, est lourd et le Comité d'Organisation sera accompagné par une structure commerciale.

Avant les JO, quelques actions s'imposent comme la pré-réservation des hébergements hôteliers nécessaires en 2003, les contacts nécessaires avec la Cité Universitaire qui accueillera les athlètes et leurs dirigeants, avec la RATP qui les transportera de la Cité au Stade de France et qui promet une aide globale de 10 millions de francs, enfin avec les Collectivités territoriales dont les aides financières devront être programmées sur les exercices 2001, 2002 et 2003.

Dans le même temps, la FFA ne devra pas être mise de côté car toutes ses structures seront également concernées et particulièrement les Clubs qui devront être associés et se préparer à l'accueil de nouveaux licenciés, comme le Football l'a connu après la Coupe du Monde. La labellisation est intervenue au moment

opportun et elle doit se poursuivre activement dans les saisons qui viennent, caractérisée par leurs possibilités d'encadrement des jeunes athlètes et d'accueil de ceux, plus âgés, qui " consomment " .

☞ **Convention d'Objectifs 2000**

L'entrevue au Ministère de la Jeunesse et des Sports s'est déroulée le 24 mars et a donné lieu à 3h30 de discussions. Nous avons, dans l'ensemble, obtenu satisfaction. Dès l'an prochain, notre comptabilité analytique elle-même servira de base d'étude, ce qui comportera un strict respect des lignes budgétaires pour lesquelles nous recevons des aides ministérielles. Tout transfert éventuel d'une ligne à une autre sera impossible et nos prévisions devront serrer de très près les futures réalités.

Sur le chapitre des **JO de Sydney**, le Ministère ne nous a pas accordé la totalité de la somme que nous demandions et les dépenses qui étaient envisagées vont devoir être réétudiées.

Pour les **Pôles**, nous devons nous assurer de la tenue d'une comptabilité faisant apparaître les recettes et les dépenses de chacun d'eux. Une grande transparence devra être la règle, particulièrement à propos des subventions reçues, quelle qu'en soit l'origine, l'Etat, les Collectivités territoriales, des partenaires. Le Président vient d'ailleurs de demander à HERVE RACT-MADOUX de se rendre au lieu d'implantation d'un ou deux pôles, pour s'assurer de la bonne tenue des comptes.

Le Ministère a pris bonne note des 2 millions de francs de résultat positif que nous avons enregistrés en fin de saison 1998-99 et des 6 millions de fonds propres que nous totalisons. Nos interlocuteurs ne les ont pas jugés suffisants par rapport au total du bilan. Il faudrait qu'ils atteignent le quart des dépenses d'un exercice pour avoir une sérénité minimale.

☞ **Fonctionnement de la Fédération**

Une réunion vient de se tenir avec quelques acteurs de la vie fédérale, afin d'examiner l'ensemble des chantiers ouverts. Il en reste encore un à ouvrir, celui des relations avec les scolaires. Le Président a chargé certains élus et Directeurs d'actions particulières :

- GUY MANFREDI assurera l'intérim pendant un voyage professionnel de quelques jours que le Président va entreprendre aux Etats-Unis ;
- BERNARD AMSALEM et PIERRE-YVON LENOIR siègent au sein de l'Association chargée de l'organisation du **Meeting IAAF Gaz de France de Paris – Saint-Denis**, présidée par JEAN POCZOBUT et dont RAYMOND LORRE est Président d'Honneur ;
- PIERRE-YVON LENOIR et GUY DECOCK vont établir et proposer le cahier des charges du fonctionnement de **France Athlétisme Communication (FAC)** avant la première réunion de son Conseil d'Administration. L'activité de FAC se met en place, orientée vers les Meetings 2000 et la négociation des partenariats de l'olympiade 2001-2004 ;
- CHRISTIAN ROGEMANS reste chargé de l'étude des **questions fiscales**, avec ROBERT VINCENT et HERVE RACT-MADOUX, après les entretiens qui se sont déroulés au Ministère des Finances et dans la perspective du choix que la Fédération doit faire pour le régime fiscal qui lui sera appliqué et de sa relation financière avec FAC ;
- DANIEL ARCuset coordonne la **Labellisation des Clubs** dont la première phase se termine à l'occasion des cérémonies organisées avec succès, ici et là et souvent par les Ligues, pour la remise aux Clubs de leurs diplômes et par l'envoi, à leurs demandes, de lettres du Président de la FFA aux Collectivités qui les concernent et les soutiennent.

Aucun aspect de la vie de l'athlétisme ne doit être négligé et il est indispensable de rassembler les forces nécessaires à un développement global et notamment de l'action des Clubs. L'athlétisme est indivisible et nous devons rester maître du jeu en fédérant tout ce qui concourt à son animation et à son développement harmonieux.

L'organisation des **Championnats de France de Cross** à Carhaix (BRE), pour la deuxième fois, a été une nouvelle grande réussite sportive et populaire. Le Président félicite chaleureusement tous ceux qui se sont impliqués, le Club local, le Comité, la Ligue et l'ensemble des volontaires.

Aujourd'hui même, **l'augmentation des licenciés est de 16 %** pour deux tiers en licences traditionnelles et un tiers en licenciés Hors stade ; elle se maintient à ce niveau depuis la rentrée de septembre 99 et les Championnats du Monde de Séville.

Hier, 7 avril, et pour la première fois, une vingtaine des plus importants organisateurs de **Courses Hors stade** ont été réunis au siège de la FFA, afin que leur soit présenté un projet d'aide au développement de leurs épreuves, avec le concours de plusieurs de nos partenaires intéressés.

Il n'y a pas lieu qu'une polémique s'instaure avec le **CNOSF** à propos des JO, même si nous regrettons que la photo officielle les évoquant ne comporte aucun athlète pour une question d'équipements. Cela aurait pu être réglé autrement et des propositions ont été faites au CNOSF.

☞ **L'observatoire des disciplines**

Le Président remercie le DTN RICHARD DESCOUX et son adjoint JEAN-CLAUDE VOLLMER mais souhaite que les responsables nationaux de chaque spécialité dressent personnellement le bilan de celle qui les concerne : intervenants principaux, athlètes de haut niveau et espoirs de la discipline dans le contexte international et français, plan de développement, moyens mis en oeuvre et résultats attendus. Ce véritable tableau de bord nous est indispensable

3.- INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL RICHARD DESCOUX

➤ **Bilan de la saison hivernale**

◆ **Athlétisme en Salle**

Championnats de France, à Liévin : ils ont été réussis et de bons résultats y ont été enregistrés bien que les JO se déroulent cette année. La formule de qualifications à la place et à la performance est bonne.

Le point négatif a été la pression subie par les athlètes à peu de jours des Championnats d'Europe de Gand, ce qui s'est ressenti dans les résultats qu'ils y ont obtenus. Lorsque peu de jours séparent ces deux Championnats il convient d'observer une certaine prudence dans le mode de qualification aux Championnats de France, et cela remet en cause ce qui a été fait.

Championnats d'Europe, à Gand : le millésime est correct et notre standing préservé alors que certains de nos leaders n'étaient pas présents. Nos 5 médailles ont été appréciées et l'on peut avoir des regrets pour celle que nous aurions dû gagner au 4x400m.

Notre athlétisme Seniors est en bonne santé mais nos premiers plans sont irremplaçables et il va falloir veiller aux blessures toujours possibles. Leur prévention doit passer par une gestion empreinte de beaucoup de précautions et de discussions avec les athlètes et leurs entraîneurs

Championnats des Jeunes, à l'INSEP : d'excellents résultats, de très bonnes performances et des records qui témoignent d'une montée en puissance du système de suivi et d'encadrement. Il s'agit là du réservoir de l'athlétisme français.

◆ **Cross-Country**

Les **Championnats de France**, à Carhaix, ont été une nouvelle réussite, un grand spectacle et une excellente organisation qui ont beaucoup plu aux athlètes. Un vrai parcours de Cross même s'il était différent de celui des Championnats du Monde.

Aux **Championnats du Monde** de Vilamoura (ESP) on aurait pu tenter d'aligner des équipes dans le Cross long mais tous les crossmen n'étaient pas présents en raison de la préparation des JO. C'était courir à l'échec et risquer des désillusions.

JEAN-CLAUDE VOLLMER commente le bilan estimé satisfaisant car beaucoup de pays ont choisi le Cross-court et notre médaille de Bronze est d'autant plus méritoire ; nos Féminines ayant effectué une très belle course ; elles disposent d'un potentiel élevé, également sur piste et davantage que les Hommes. En Masculins nous visions aussi une médaille mais nos athlètes ont couru au-dessus de leurs possibilités et le classement par équipe est médiocre. Nos Juniors Masculins se classent 13^e mais sont 3^{es} européens ; chez les Juniors Féminines nous aurions été balayés. Il faut admettre que remporter des médailles au Mondial de Cross est une tâche très difficile.

Pour les Féminines, RICHARD DESCOUX regrette que nos athlètes aient déjà un certain âge et que la relève ne se dessine pas. Les Masculins ont tenté et finalement ont explosé mais c'est préférable à un excès de timidité.

DIDIER VAREECKE regrette la décision prise de ne pas aligner d'équipe dans le Cross long.

RICHARD DESCOUX comprend que l'on puisse effectivement le regretter mais la sélection est globale et ne se décide pas en fonction d'un ou deux éléments. On ne peut pas obliger les athlètes à s'aligner s'ils ne le souhaitent pas et particulièrement en année olympique.

➤ **Comparaison et évolution par pays entre 1998 et 1999 (voir annexe)**

JEAN-CLAUDE VOLLMER présente les classements Hommes et Femmes des pays européens sur les **10, 20 et 50 meilleurs performers** en 1998 et en 1999 :

- en Masculins, nous nous classons en 1999, respectivement 2^e (derrière l'Allemagne) alors que nous étions 4^e en 1998, 1^{er} (3^e en 98) et 1^{er} ;
- en Féminines, en 1999 : 3^e (nous étions 4^e en 1998), 3^e et 3^e, derrière la Russie et l'Allemagne.

Ces tableaux permettent de suivre l'évolution des grandes nations de l'athlétisme européen.

⇒ **Le Président** fait remarquer que les médailles glanées dans les grands championnats seront la référence.

➤ **Filière de haut niveau**

Nous avons un problème de communication avec un bureau du Ministère pour la labellisation de certains pôles avec des foyers associés. A notre avis, l'accord précédemment donné était trop près de leur lancement en septembre pour en faire une expertise précise.

Pour la Convention d'objectifs le Ministère a rejeté notre demande qui avait été établie en fonction des besoins estimés. Ici et là, il s'est dit que la filière proposée par l'athlétisme n'était pas labellisée.

Nous avons refait les dossiers pour aller dans le sens souhaité par le Ministère et le Directeur des Sports, JOËL DELPLANQUE, nous a confirmé son accord pour l'implantation d'un pôle Espoir par région et nous a demandé de rendre plus cohérents les pôles France.

En 1998 : nous comptons **449 athlètes** inscrits sur des pôles ;

En 1999 : ils sont **683**, sur les 1000 que nous comptons, et cela représente 234 athlètes mieux suivis que précédemment.

Il appartiendra aux Ligues de faire état des résultats sportifs obtenus par ces athlètes et la DTN en avisera le Ministère. Mention devra également être faite des résultats scolaires / universitaires enregistrés et si quelque chose ne convient pas les athlètes concernés seront avertis afin de prendre leurs dispositions pour redresser leur situation ou, à terme, quitter la filière.

GEORGES POCHON demande ce qu'il advient pour les athlètes sur listes et hors filière.

RICHARD DESCOUX ne pense pas qu'il faille rechercher les 100% d'athlètes en filière car il y aurait risque de destruction de conditions locales satisfaisantes. Il faut cependant éviter que des athlètes soient isolés et favoriser des entraînements collectifs qui sont plus efficaces.

JEAN-PIERRE FOURNERY souhaite que la labellisation devenue officielle soit communiquée car c'est une condition à l'obtention de subventions.

RICHARD DESCOUX rappelle que le Ministère a reconnu les pôles (avec subvention ministérielle) et les foyers associés (avec aide de la FFA) mais malheureusement cette information officielle n'est pas connue de toutes les DRJS. Le nécessaire sera fait auprès du MJS pour qu'il rectifie la position des Directions Régionales en ce sens.

Le DTN présente un classement des pôles et les notes attribuées, compte tenu :

- du nombre d'athlètes inscrits en 1998-99 ;
- du nombre d'athlètes réinscrits en 1999-2000 ;
- de l'examen d'une quarantaine de critères permettant d'évaluer le fonctionnement de chaque pôle.

➤ **Meetings qualificatifs aux JO de Sydney (Voir annexe)**

La DTN a été quelque peu débordé par le succès car beaucoup de candidatures à l'organisation de ces meetings se sont fait jour. Il a été procédé à une coordination et à une répartition des épreuves qualificatives (minima B pour

les JO), afin que le territoire soit bien animé Si les conditions atmosphériques étaient défavorables pour tel ou tel meeting, une épreuve qualificative ne serait pas annulée mais serait déclarée non-qualificative. Le DTN précise que le tableau présenté est encore susceptible de quelques modifications.

GEORGES POCHON souhaite que les organisateurs de meetings soient avisés du calendrier.

⇒ **Le Président** indique qu'un courrier leur sera adressé dès la semaine prochaine.

➤ **Représentants d'Athlètes**

Par courrier du DTN, les Représentants d'Athlètes se sont vus proposer une réunion à Gand, à l'occasion des Championnats d'Europe en Salle. Deux seulement y ont participé, plus un arrivé en retard.

Le dernier délai était fixé au 31 mars. Les dossiers sont à l'étude et la liste officielle des Représentants d'athlètes sera établie le 15 avril. Les athlètes dépendant de Représentants non reconnus seront avisés.

Ils seront pris en charge par la FFA mais le service Managérat devra être plus opérant. La DTN a demandé à JEAN-PAUL JACOB d'intervenir aux côtés de CLAUDE BUFFAULT et un secrétariat sera à prévoir.

➔ **Le Comité Directeur, à l'unanimité, donne son accord pour la réorganisation du Managérat fédéral.**

➤ **Opération " Lancer Passion "**

La situation de l'athlétisme français dans les lancers est difficile, voire critique, même dans les jeunes catégories.

Un Challenge " Lancer Passion " débute en 2000, dont un technicien par Ligue sera le pilote chargé de l'organisation régionale. Les scolaires seront associés car le souhait est de sensibiliser le corps enseignant. En 2001, une finale nationale sera organisée et le souhait est de poursuivre jusqu'en 2003.

La mise en place se fait avec l'aide du MJS, dans le cadre d'un protocole de recherche, une étude devant être menée par un chercheur du CNRS.

⇒ **Le Président** demande quel sera le budget de ce Challenge.

RICHARD DESCOUX précise qu'en 2000, la compétition ne dépassera pas le stade régional et n'engagera pas le budget national.

ODILE LESAGE s'inquiète de l'information à la base.

RICHARD DESCOUX précise qu'elle sera diffusée par le pilote régional qui est désigné pour cela et par les Ligues elles-mêmes afin que l'UNSS soit alertée (une plaquette va parvenir incessamment aux pilotes).

HENRI LAPIERRE regrette que l'athlétisme soit désormais peu pratiqué à l'école, les enseignants s'orientant vers d'autres activités sportives plus en vogue.

RICHARD DESCOUX indique que des interventions vont avoir lieu à l'occasion des formations continues.

SYLVAIN COLLETTE demande si des contacts ont été pris avec l'UGSEL.

RICHARD DESCOUX précise que le projet a été étudié avec l'UNSS et qu'il va intervenir afin que l'UGSEL soit également associée.

⇒ **Le Président** demande si le calendrier 2000 des compétitions envisagées est établi et dit son souhait que l'UGSEL participe.

RICHARD DESCOUX a demandé aux techniciens pilotes régionaux de s'en inquiéter auprès des Ligues.

4.- INTERVENTION DE LA SECRETAIRE GENERALE ADJOINTE ANNIE LAURENT

● Commission Nationale des Jeunes

Le Président de la Commission Nationale des Jeunes, CHRISTIAN PREVOST, évoque la réunion du Groupe de travail du 23 février, auquel ont été associés des représentants de l'UNSS et de l'UGSEL, pour l'étude du registre des épreuves Benjamins et Minimes.

La CNJ s'est réunie le 25 mars et cette question était à l'ordre du jour. Il existe une convergence des points de vue et il sera procédé à un nouvel examen à l'occasion d'une réunion plénière de la Commission le 20 mai. Le Procès-verbal de cette réunion sera ensuite soumis à l'approbation du Comité Directeur.

ANDRE MARTRE fait part de la satisfaction de la CRJ de Provence à la lecture du procès-verbal de la réunion de la CNJ du 25 mars, au-delà d'un étonnement de voir les épreuves de sprint se raccourcir et, par contre, un relais comporter un 200m.

CHRISTIAN PREVOST fait remarquer que le relais est surtout envisagé à l'occasion d'Interclubs mais qu'il existait déjà un 250m Haies.

RICHARD DESCOUX observe qu'on n'a jamais vu de coureur de 400m sortir du sprint Jeunes et que le 200m dont il s'agit est plus ludique, notamment associé au 800m, comme cela est envisagé.

● Labellisation des Clubs pour 2001

ANNIE LAURENT est très sollicitée par des dirigeants la questionnant à propos de la 2^e phase de labellisation mais rappelle que la FFA en est seulement à sa préparation. Les enseignements de la 1^{ère} phase sont en cours d'exploitation et les imprimés qui ont été utilisés doivent être quelque peu modifiés. Il n'y a donc actuellement aucune urgence.

Elle rappelle qu'INFOS FFA a récemment communiqué le calendrier de la 2^e phase et pour l'essentiel il s'agit des échéances suivantes :

- **1^{er} novembre 2000** : date limite d'envoi des demandes aux **Comités Départementaux** ;
- **fin novembre** : limite de réception des dossiers dans les **Ligues** ;
- **fin décembre**, limite de leur réception à la **FFA**.

● Procès-verbal de l'Assemblée Générale de La Grande-Motte

Représentant 98 pages, le PV a déjà été remis pour corrections éventuelles aux membres du Bureau, il l'est ce jour aux membres du Comité Directeur.

GUY MANFREDI tient à remercier PIERRE DASRIAUX pour une lecture attentive ayant permis d'utiles remarques. Il remercie d'avance ceux qui auraient encore à en faire afin que le PV puisse être adressé dans sa forme définitive aux Délégués des Ligues, aux Clubs et à tous les ayants-droit.

⇒ **Le Président** remercie GUY MANFREDI pour l'établissement rapide du PV de l'Assemblée Générale 2000.

● Mouvements concernant le personnel fédéral (voir annexe)

Le Directeur Administratif JEAN GRACIA fait part de quelques mouvements ayant concerné le personnel du Siège : départs, arrivées, mutations internes et remplacements restant à effectuer.

⇒ **Le Président** rappelle que 41 personnes travaillent actuellement au siège de la FFA dont de nombreux emplois-Jeunes. Au terme des 5 ans les aides cesseront et la masse salariale représentera alors une somme importante qu'il conviendra d'assumer.

● Activités de la Commission des Statuts et Règlements

PIERRE DASRIAUX rappelle qu'il a demandé le concours d'une personne qui devrait, plus tard, permettre qu'une bonne transition puisse être assurée.

JEAN GRACIA indique que cela est réglé avec l'embauche d'une personne supplémentaire au Service Juridique et du Personnel.

Modification des Statuts des Ligues et des Comités

Il devait y être procédé lors des dernières Assemblées Générales dans la perspective des élections à venir. PIERRE DASRIAUX indique que :

- les 24 Ligues métropolitaines et la Guadeloupe ont bien adressé leurs Statuts à la CSR. ;
- 27 Comités Départementaux ne l'ont malheureusement pas encore fait ;
- un Comité Départemental (78) a introduit des modifications qui n'étaient pas demandées et n'a pas fait toutes celles qui l'étaient ;
- Comité (66) n'a procédé à aucune modification depuis 4 ans ;
- un Comité (56) était " retardataire " mais a rattrapé son retard.

Les Ligues étant informées de ceux de leurs Comités qui n'ont pas encore répondu, sont invitées à intervenir rapidement.

Inventaire des textes réglementaires (voir annexe)

La Direction Administrative et le Service Juridique ont dressé l'inventaire des textes concernant le fonctionnement des structures, l'organisation de la discipline et divers autres textes.

JEAN GRACIA fait remarquer que certains textes ont été parfois mis en application sans qu'ils aient été approuvés par l'autorité compétente. Ce fut le cas, par exemple, de la Circulaire Administrative.

Le document présenté au Comité Directeur recense donc l'ensemble des textes ayant cours et l'autorité chargée de les examiner pour approbation d'éventuelles modifications.

SYLVAIN COLLETTE observe que les barèmes de classement ne sont pas cités.

JEAN GRACIA propose qu'ils soient ajoutés et approuvés par le Bureau Fédéral, sur propositions des Commissions compétentes.

➔ **La liste des textes réglementaires recensés et l'autorité compétente pour en approuver les modifications est approuvée à l'unanimité par le Comité Directeur.**

● Communication

GUY DECOCK fait un rapide tour d'horizon des opérations de communication en cours.

- Une campagne va débuter, appuyée sur les JO de Sydney. Suite à l'opération **t'shirt** lancée auprès des Ligues, les livraisons vont intervenir fin avril.
- Livre "**100 ans d'exploits français**" : les Ligues doivent fixer rapidement la FFA sur le nombre d'exemplaires qu'elles commandent aux conditions indiquées par Circulaire n° 11 du 15 mars.
- **Challenge Tout Faire** : il est reconduit en 2000 ; il s'agit d'une enveloppe de 300 000 francs destinés à récompenser des Clubs.
- Opération "**Rentrée des Classes**" : mettant à profit la dynamique des JO, elle concernera les élèves de 6^e et de 3^e / 4^e et va faire l'objet d'un prochain INFOS FFA spécial.
- "**Génération Athlé**" : la communication est en cours d'installation autour de ce nouveau concept.

⇒ **Le Président** ajoute l'organisation de **relais 6 x 200m** qui seront réservés aux Ligues proches de la région parisienne à l'occasion du Meeting de Paris – Saint-Denis du 23 juin.

5. - INTERVENTION DU TRÉSORIER GÉNÉRAL GÉRARD HERTRICH

❖ **Trésorerie** : la situation est saine actuellement.

- ❖ **Comptes des Ligues** : ils ont été arrêtés au 31 mars ; quelques retards apparaissent mais moins que précédemment. Les Ligues concernées voudront bien régulariser rapidement.
 - ❖ **Conseil de l'IAAF** : il vient de se réunir à Paris, à l'invitation de la FFA, et les comptes sont équilibrés grâce au soutien du MJS et des Collectivités territoriales qui ont été remerciées pour l'aide apportée.
 - ❖ **Assurance Licence** : le contrat avec les Mutuelles du Mans Assurances arrive à échéance le 31 octobre. Un appel d'offre est lancé.
 - ❖ **Convention d'Objectifs 2000** : la subvention totale finalement accordée étant en léger retrait par rapport à certaines de nos demandes, une première réunion a été organisée avec le DTN RICHARD DESCOUX pour le budget technique et, notamment, les JO de Sydney mais on a peu avancé sur les économies à réaliser.
- ⇒ **Le Président** rappelle que le Médical n'a pas été abordé lors de la réunion avec le MJS et le sera ultérieurement.
- ❖ **Suivi budgétaire des dépenses** : HERVE RACT-MADOUX commente le suivi arrêté à fin mars où les écarts, peu nombreux, sont de faible importance, et se soldent positivement.
- ⇒ **Le Président** fait observer que le solde est certes positif mais de seulement 82 000 francs alors qu'il souhaite qu'un nouvel excédent de 2 millions de francs soit dégagé en fin d'exercice pour venir conforter les fonds propres de la Fédération, à la demande expresse du MJS. Il demande que pour les JO on reste dans le cadre de la ligne qui sera accordée définitivement, comportant les économies souhaitées.

6.- INTERVENTION DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF JEAN GRACIA

■ Site Internet fédéral

Le site internet de la FFA devra très rapidement pouvoir s'intégrer dans un ensemble général comprenant un "portail" donnant accès au site fédéral ainsi qu'aux divers sites concernant les athlètes, les meetings internationaux, les organisateurs de courses sur route. Havas Advertising Sports et la FFA sont en train d'y travailler.

■ LOGICA 2000

Le logiciel fédéral de gestion des compétitions va faire l'objet de **trois sessions de formation** ouvertes aux Ligues. Un rappel des dates, des heures, des lieux et de la répartition des Ligues a été fait par le PV du Secrétariat Fédéral du 7 avril. Peu de Ligues n'ont pas répondu à la circulaire n° 14 du 23 mars, elles vont être relancées.

Les personnes qui se sont portées volontaires pour tester le logiciel le recevront le 2 mai. Leurs observations devront parvenir pour **fin juin** à la FFA.

■ Mondial 2003

Il est d'ores et déjà prévu que des membres du personnel travaillent pour les Meetings 2000 et d'autres pour l'organisation des Championnats du Monde de 2003.

Toute personne désirant postuler, à titre salarié ou bénévole, pour l'organisation de 2003 (avec disponibilité et compétences) est invitée à se manifester par lettre envoyée au Président avec curriculum vitae ou acte de candidature envoyé par mail.

7.- QUESTIONS DIVERSES

◆ Site de La Londe des Maures (Var)

ALAIN SPIRA rappelle les éléments de ce dossier concernant un ancien site militaire en bordure de mer, près d'Hyères, dont le Rugby devait faire son centre national d'entraînement avant d'arrêter son choix pour un centre situé en région Ile-de-France.

Une visite sur place a été effectuée et un rapport établi, avec une note de synthèse adressée au Ministère Jeunesse et Sports. JEAN POCZOBUT a été également destinataire d'un dossier.

Le Ministère, qui demande comment est envisagé l'équilibre du compte d'exploitation, devrait donner son avis fin avril.

ANDRE MARTRE rappelle que la Région PACA, très intéressée, s'était engagée pour le projet de la FF Rugby et s'interroge désormais à propos du devenir de ce site.

FRANÇOIS VIGNEAU attire l'attention sur le fait que ce site ne saurait remplacer les Antilles, par exemple, d'autant que de nombreux athlètes en sont originaires. Il souligne également que l'aérogologie est à étudier car la ville d'Hyères est connue comme organisatrice de compétitions de voile.

ALAIN SPIRA souhaiterait que des élus et la DTN effectuent une visite sur place afin d'évaluer les possibilités offertes et pense que la situation protégée de l'ensemble des terrains les met relativement à l'abri des vents.

ANDRE MARTRE tient à signaler que la Région avait prévu un engagement de 45 millions de francs et que le Conseil Général du Var s'était également engagé à aider le Rugby. Il peut être aussi envisagé une intervention du Ministère de la Défense. Des pourparlers étaient en cours entre la Région et le Groupe Accor pour un ensemble hôtelier voisin du Centre d'entraînement.

⇒ **Le Président** rapporte un avis du MJS qui estime que la FFA a déjà la responsabilité d'organiser le Mondial de 2003 et il pense que JEAN POCZOBUT connaît bien ce dossier.

◆ Implantations de compétitions nationales

Championnats de France de Cross-country 2001, à Grande-Synthe (59 – NPC)

ALAIN SPIRA commente les avantages techniques de la candidature de Grande-Synthe et les possibilités d'aides apportées par les Collectivités et des Partenaires. La date du 4 mars 2001 doit être validée par le prochain Bureau Fédéral du 28 avril qui devra approuver les propositions de calendrier du DTN et de la CSO.

→ **Le Comité Directeur plante à l'unanimité les Championnats de France 2001 de Cross-country à Grande-Synthe (NPC).**

→ **Le Comité Directeur plante à l'unanimité les épreuves nationales de la saison 1999-2000 suivantes :**

Coupe de France des Epreuves combinées	Villeneuve d'Ascq (59)	23 –24.09.2000
Critérium National du 10 000m Marche Féminines	Beure (25)	09.07.2000
Championnat de France des 20 km Marche Féminines	Tronville-en-Barois (55)	28.05.2000
Critérium National des 20 km Marche Masculins	Tronville-en-Barois (55)	28.05.2000

Pour les **Championnats de France de Marathon** qui pourraient se dérouler à Reims (51) le 22 octobre 2000, on est dans l'attente de la décision de la Ligue de Champagne.

CHRISTIAN PREVOST indique que la Ligue de Champagne a transmis la responsabilité à la CRCHS qui n'a pas réagi rapidement. Il est impératif que l'organisation se déroule dans de bonnes conditions.

⇒ **Le Président** souligne que la Ligue ne doit pas être marginalisée, la Fédération a une délégation de service public qu'elle doit assumer.

GUY GODBILLON propose qu'une date soit arrêtée avec ALAIN SPIRA et CHRISTIAN PREVOST pour coordonner ce qu'il y a lieu de faire.

→ **Acceptant cette proposition, le Comité Directeur implante le Championnat de France de Marathon à Reims, le 22 octobre 2000, à l'unanimité moins une abstention.**

◆ **Etude du découpage Interrégional**

MARCEL GOMEZ regrette que la réunion décidée pour l'étude du découpage interrégional ait été fixée le vendredi 9 juin, à la veille de la réunion du Comité Directeur du 10 juin. Cela placera en effet les représentants des Ligues dans l'impossibilité de les consulter pour avis.

JEAN GRACIA rappelle que c'est l'Assemblée Générale qui a décidé de réunir un représentant par Ligue pour procéder à cette étude

GUY MANFREDI aurait préféré que les Ligues disposent d'un projet à étudier avant d'envoyer leur représentant en discuter.

JEAN-PIERRE FOURNERY pense que des points sont en suspens : le suivi d'athlètes et les examens d'officiels, par exemple, et que se posent des questions concernant les CTI dont certains seraient peut-être plus utiles au niveau des Ligues.

EDOUARD ESKENAZI estime qu'il est encore temps, avant la réunion de début juin, que l'on puisse disposer d'un projet.

RICHARD DESCOUX souligne que les mouvements concernant les Cadres techniques requièrent l'avis du Ministère, qu'ils soient responsables de Pôle, placés auprès de Ligues ou rattachés à la DTN.

→ **Le Comité Directeur décide à l'unanimité que la réunion des représentants des Ligues pour étudier le découpage Interrégional se déroulera le samedi 20 mai au Siège de la FFA (au lendemain de la réunion du Bureau Fédéral du 19 mai).**

◆ **Règlement des épreuves nationales estivales 2000**

JEAN GRACIA indique que le retard actuel pour la sortie du livret estival a tenu à l'incertitude concernant la date du Meeting Gaz de France de Paris – Saint-Denis (finalement fixé au 23 juin).

Le livret sera disponible sous 15 jours.

◆ **Manuel “ Le Juge-arbitre ”**

JEAN GRACIA indique que l'AEFA a fait récemment parvenir ce manuel mais il est apparu que certaines modifications de règlements avaient été omises. Plusieurs personnes ont été chargées de vérifications qui ont ensuite été transmises pour examen à l'IAAF.

Le Bureau Fédéral du 28 avril décidera de la possibilité d'une mise en vente avec un addenda.

◆ **ATHLERAMA**

SYLVAIN COLLETTE tient à préciser que le retard d'édition n'a tenu qu'à des problèmes chez l'imprimeur en raison de très nombreuses corrections dues au caractère très complet de l'ouvrage.

Il tient à remercier et à féliciter les concepteurs de l'ouvrage et notamment tous les classeurs bénévoles qui permettent qu'un tel ensemble de données soit rassemblé.

Séance levée à 12h45

Prochaine réunion du Comité Directeur, le samedi 10 juin, à 10 heures, au Siège de la FFA.